Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 134 (2013)
Heft: 9

Rubrik: Le billet du président

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le billet du président

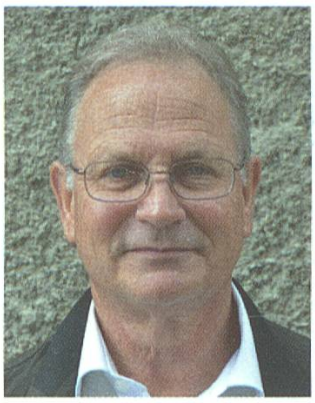

1) Sauvegarde des abeilles : la majorité de nos conseillers nationaux dit :

OUI, aidons les abeilles, (pour plaire aux apiculteurs-électeurs, c'est dans le vent) ; et cette même majorité dit :

NON, quand il faut voter et prendre les décisions qui aident réellement les abeilles !

2) Vols de ruches : nos lois encouragent les voleurs !

Mesdames, Messieurs, chères amies apicultrices, chers amis apiculteurs,

La coupe est pleine : nous perdons des abeilles et des colonies à un rythme plus ou moins élevé, cela dépend des années. Tout le monde compatit : il faut faire tout ce que l'on peut pour préserver les colonies, il en va de la survie des plantes, donc de l'Humanité. Nos responsables politiques ont vu là une certaine opportunité de glaner quelques voix pour la prochaine élection… Et on en a entendu, des responsables politiques prônant la défense de l'abeille !

Eh bien, à la première occasion de faire un pas supplémentaire concernant le soutien à l'abeille (voir le vote du 3ème objet du Conseil National du 19 juin 2013, RSA du mois d'août 2013, p. 16 à 18), on a pu s'apercevoir que si parler n'engage plus à rien aujourd'hui, tenir sa parole au moment du vote pour beaucoup d'élus devient beaucoup plus difficile, voire impossible !

Que chacun tire les conclusions qu'il désire de ces informations, mais surtout que chaque apiculteur ne manque pas de dire ce qu'il pense du vote NON des Conseillers(ères) Nationaux(nales) au sujet de **l'Extension de la suspension concernant l'utilisation de substances nuisibles aux abeilles !** objet refusé par le Conseil National le 19 juin 2013.

Autre sujet important pour les apiculteurs : le vol de ruches. Il y a quelques mois, un apiculteur a placé un appareil photographique dans son rucher. Résultat : il possède quelques photos d'un voleur de ruches en pleine action. Il a transmis ces photos à la police. Réponse de la police : ces photos ne peuvent pas être utilisées, car l'individu – le voleur – a été photographié sans qu'il en soit informé !!!

C'est un comble : veuillez dorénavant avoir l'amabilité d'avertir les futurs voleurs qu'ils seront photographiés s'ils s'aventurent dans votre rucher pour en subtiliser quelques ruches ! Avec de telles dispositions légales, personne ne

doit s'étonner de voir la criminalité se développer en Suisse ! Mais sachez tout de même qu'un simple avis placardé contre l'une de vos ruches, informant Messieurs les voleurs qu'ils sont photographiés ou filmés, permettra aux forces de l'ordre d'intervenir. De toute façon, l'idée d'un apiculteur de publier dans notre revue ces photos me semble intéressante. Il serait regrettable que nous devrions en arriver à publier ce genre de photo, mais devant les obstacles légaux existants, il n'y a malheureusement pas d'autre solution que d'exercer les recherches des voleurs nous-mêmes.

Pour terminer ce petit mot, je vous demande d'intervenir avec diligence dans la suite des traitements anti-varroa, de ne pas brader le miel récolté, notre produit ayant une grande valeur et de préparer au mieux vos colonies, du moins celles qui n'auront pas été volées, pour le prochain hivernage et pour la prochaine saison apicole 2014.

Avec mes meilleures et amicales salutations apicoles.

Le président de la SAR : ***François Juilland***

FRANCO DOMICILE – TOUT COMPRIS

Bocaux à miel en verre, large ouverture, forme basse, couvercles à fermeture baïonnette imprimés

Livrés à domicile						Livrés à domicile – Bocaux à miel, prix pour palettes				
1 Kg	avec couvercle	1.31	1.05	–.90	–.79		–.75	–.71	–.66	Sur demande
½ Kg	avec couvercle	1.11	–.86	–.73	–.65		–.52	–.49	–.45	
¼ Kg	avec couvercle	1.04	–.79	–.71	–.61		–.51	–.48	–.44	
50 g	avec couvercle	–.78	–.74	–.63	–.56		–.44	–.41	–.39	
Couvercle seulement		–.43	–.37	–.34	–.31	à boîte	–.25	–.23	–.19	
Dès pièces		**150**	**300**	**500**	**1000**	**Dès palettes**	**1**	**2-5**	**6-10**	**+ 11**
Retirés à Chiasso						**Retirés à Chiasso – Bocaux à miel, prix pour palettes**				
1 Kg	avec couvercle	–.84	–.77	–.75	–.70		–.67	–.64	–.59	Sur demande
½ Kg	avec couvercle	–.70	–.63	–.59	–.56		–.48	–.45	–.41	
¼ Kg	avec couvercle	–.65	–.59	–.57	–.53		–.45	–.44	–.40	
50 g	avec couvercle	–.62	–.55	–.50	–.48		–.40	–.37	–.35	
Couvercle seulement		–.36	–.32	–.30	–.26	à boîte	–.21	–.18	–.17	

Le prix est entendu pour bocaux de même grandeur.

Livraison : + 3 jours (cargo domicile).
Pour retirer la marchandise s'annoncer au ✆ S.V.P.
Livrés à domicile = coût de transport + TVA compris.
Facture 20 jours net. – Echantillons gratuits sur demande.
D'autres pots en verre (forme/capacité) selon votre exigence.

1 palette (1Kg) = 98 emballages de 12 pièces = 1176 p.
1 palette (½ Kg) = 96 emballages de 25 pièces = 2400 p.
1 palette (¼ Kg) = 99 emballages de 24 pièces = 2376 p.
1 palette (50 g) = 54 emballages de 54 pièces = 2916 p.

Crivelli Emballages, via Favre 2a, 6830 Chiasso
✆ 091 647 30 84 - Fax 091 647 20 84 – crivelliimballaggi@hotmail.com